



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU  
MORBIHAN

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL

N° • 56-2016-079

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2016

# Sommaire

## **5602\_Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)**

- 56-2016-12-12-002 - Arrêté préfectoral du 12 décembre 2016 portant état définitif des listes de candidats éligibles au conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins (CDPMEM) du Morbihan (4 pages)

Page 3

5602\_Direction départementale des territoires et de la mer  
(DDTM)

- 56-2016-12-12-002

Arrêté préfectoral du 12 décembre 2016 portant état définitif des listes de candidats éligibles au conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins (CDPMEM) du Morbihan



PRÉFET DU MORBIHAN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
DÉLÉGATION À LA MER ET AU LITTORAL  
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES

**Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des listes de candidats éligibles au conseil  
du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan**

Le préfet du Morbihan,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU l'arrêté du 17 mars 2014 modifié fixant la liste des comités départementaux ou interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur siège et leur ressort territorial ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;

VU l'arrêté du ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine en date du 23 juin 2016, fixant le jour du scrutin des élections aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

Vu l'avis ministériel du 29 juillet 2016 précisant les modalités des élections des comités régionaux, interdépartementaux et départementaux des pêches maritimes et des élevages marins les modalités d'organisation et de tenue des consultations électorales prévues par l'article L.912-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du préfet du Morbihan du 26 août 2016 fixant la composition du conseil du comité départemental des pêches et des élevages marins du Morbihan et instaurant la commission électorale en charge de l'organisation et du suivi du scrutin de l'élection du dit conseil.

Vu l'arrêté du préfet du Morbihan du 9 novembre 2016 constatant la clôture de la procédure d'établissement des listes électorales pour les élections du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan

Considérant les conclusions des réunions de la commission électorale en date des 1<sup>er</sup> et 5 décembre 2016.

Sur proposition du délégué à la mer et au littoral du Morbihan,

**ARRÊTE**

**Article 1er:** La commission électorale, chargée d'établir la liste d'électeurs et de garantir le bon déroulement de l'ensemble des opérations électorales, a validé la liste des candidats figurant en annexe au présent arrêté.

**Article 2:** Le présent arrêté, ainsi que les listes des candidats, seront affichés à partir du mardi 13 décembre 2016:

- au siège de la commission électorale (88 avenue de la Perrière à LORIENT)
- au siège du comité départemental des pêches maritimes du Morbihan (13, Boulevard Louis Nail à LORIENT)
- dans les services de la délégation à la mer et au littoral (34, rue du Danemark à AURAY, 88 avenue de la Perrière à LORIENT).

**Article 3** Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, le directeur départemental des territoires et de la mer ainsi que le délégué à la mer et au littoral du Morbihan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Vannes le 12 décembre 2016

Le préfet  
*Signé*  
Raymond LE DEUN

Annexe à l'arrêté préfectoral validant les listes de candidats aux élections du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du 12 janvier 2016

**Collège des représentants des chefs d'entreprise de pêche maritime d'élevage marin**

**Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarquée : 10 membres**

**Liste SYMPA-CFDT**

**Mandataire : Olivier LE NEZET**

**Liste complète validée**

	Titulaire		suppléant	
1	LE FRANC	SERGE	FLAHAT	THIERRY
2	GERVIER	STEPHANE	JACOB	THIERRY
3	ROUX	SYLVIE	HENO	PATRICE
4	JACOB	THIERRY JOSEPH	LE CLANCHE	CHRISTOPHE
5	JARNO	CHRISTOPHE	HESS	JEAN-MARC
6	DIDELOT	YANN	PORCHER	JAMES
7	DROUIN	REGIS ALBERT HENRI	LE GAL	PASCAL
8	DAVID	RICHARD	AUDO	CHRISTOPHE
9	MOISDON	SIMON	COUVELARD	DIDIER
10	CROCHARD	LUDOVIC	LE MENACH	DIDIER

**Liste SNMPA-CGT**

**Mandataire : Gabriel MIGNERON**

**Liste complète validée**

	Titulaire		suppléant	
1	DIARD	GILLES	LE DORIDOUR	ROZENN
2	MALCOSTE	JOHANN	AUDREN	YANN
3	MIGNERON	GABRIEL	LE GOUEDEC	YVAN
4	LE BEL	FREDERK ALAIN	LE DORIDOUR	CATHERINE
5	LE NIVET	MORGAN	CAMENEN	ROLAND
6	PHILIPPE	FRANCK	GUENNEC	BERTRAND
7	JOYAUX	ANDRE	LINO	DAVID
8	BOURDAIS	PHILIPPE	AUDIC	MICHEL
9	MANDART	GERALD	LE BOUTER	EMMANUEL
10	LE BOULAIRE	NICOLAS KARL	DUPONT	SYLVAIN

**Catégorie des chefs d'entreprise de pêche à pied : 1 membre**

**Liste SYMPA-CFDT**

**Mandataire : Olivier LE NEZET**

**Liste complète validée**

titulaire		suppléant	
GUYOT	CHRISTIAN	LE VAILLANT	JEAN-NOEL

**Liste SNMPA CGT**

**Mandataire : Gabriel MIGNERON**

**Liste complète validée**

titulaire		suppléant	
LELONG	FRANCOIS	BARATAY	SYLVAIN

**Catégorie des chefs d'entreprise non embarqués : 1 membre**

**Liste SYMPA-CFDT**

**Mandataire : Olivier LE NEZET**

**Liste complète validée**

titulaire		suppléant	
FRANQUET	THIERRY	HEMON	ANTHONY

**Liste UAPF**

**Mandataire : Jérôme JOURDAIN**

**Liste incomplète validée**

titulaire		suppléant	
LE VISAGE	Jean-Pierre		

**Catégorie des chefs d'entreprises d'élevage marin : 1 membre**

**Liste SYMPA-CFDT**

**Mandataire : Olivier LE NEZET**

**Liste complète validée**

Titulaire		suppléant	
JOMIER	Loïc	LE ROUILLY	Nathalie

## Collège des équipages et salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

### Catégorie des salariés des entreprises de pêche maritime : 14 membres

Liste UFM-CFDT

Mandataire : Olivier LE NEZET

Liste complète validée

	Titulaire		suppléant	
1	LE NEZET	OLIVIER	GUILLEVIN	CHRISTOPHE
2	QUENTEL	ARMAND	MADIOT	YOHANN
3	YVON	DIDIER	FLAHAT	ALEXANDRE
4	RIBLER	PASCAL	LE ROUX	GWENDAL
5	ORVOËN	LOIC	LE BOLAY	FLORENT
6	KERZERHO	THIERRY	KERDAVID	DANIEL
7	LE LAMER	YANNICK	TONNERRE	ANDRE
8	DORSO	FRANCOIS	MONTFORT	PASCAL
9	HAZEVIS	GILLES	MODICOM	DAVID
10	ALLANO	LOIC	LE LAUSQUE	MATHIAS
11	MALRY	CHRISTOPHE	LACHASSAGNE	RENE
12	LE CORE	DAVID	TONNERRE	LUC
13	LE BOUDOUIL	MICHEL	LIZEUL	FREDERIC

Le Préfet du Morbihan représenté par  
Jean Luc Veille

Le Directeur départemental des territoires et de la mer  
Représenté par  
Arnaud Le Mentec

Le comité départemental du Morbihan  
Représentés par Olivier Le Nezet